Lettre d'information d'InSitu, la rubrique pour les arts plastiques de l'espace pédagogique de l'académie de Nantes mars 2015

toute la rubrique 🔼



Les arts plastiques mobilisés!

Après les attentats de début janvier 2015, la mobilisation du peuple français est porteuse d'une exigence vis-àvis de la société, et singulièrement de l'École pour renforcer le vivre ensemble.

Aussi des assises pour les valeurs de la République vont être organisées. Elles ont pour objectif de mutualiser les analyses, expériences et propositions pour compléter et assurer la mise en œuvre des premières mesures annoncées par la ministre de l'Éducation nationale le 22 janvier dernier.

Votre engagement en tant que professeurs d'arts plastiques est connu et reconnu dans ce domaine. Vous serez sans doute attentifs aux journées qui se dérouleront entre le 18 mars et le 9 avril 2015 dans chacun des cinq départements de l'académie.

Pour en savoir plus : la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République

Après la troisième ?

La nouvelle page d'accueil d'InSitu met l'accent sur l'enseignement des arts plastiques après le collège. Nous le savons, de nombreux élèves souhaitent continuer à suivre un enseignement d'arts plastiques après leur année de 3ème. Les lycées qui proposent cette offre de formation sont répartis sur tout le territoire. Les conseillers d'orientation psychologues (COP) et l'ONISEP sont à même d'accompagner les choix des élèves car il convient de saisir au mieux toutes les possibilités académiques. InSitu met à disposition des documents synthétiques qui sont téléchargeables et diffusables auprès des familles.

Pour se faire une idée : page d'accueil InSitu

À venir sur InSitu

Les compétences visées par le nouveau socle commun, comme par exemple apprendre à travailler en équipe, à proposer, à expérimenter, à s'exprimer à l'oral, à conduire un projet font bien entendu écho à nos pratiques actuelles. Les prochaines pages d'InSitu feront la part belle aux projets, individuels et collectifs, et aux démarches artistiques des élèves.

La consultation sur les nouveaux programmes débutera le 8 avril et permettra d'avoir un premier regard sur les évolutions à venir. « Une réforme porteuse d'un impératif qui est plus qu'une ambition : assurer un même niveau d'exigence pour que tous les élèves acquièrent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. C'est cet impératif qui guide la refonte de l'ensemble des programmes engagée en cohérence avec le nouveau socle commun. Des programmes plus clairs pour des compétences et des savoirs fondamentaux mieux identifiés et mieux enseignés, c'est l'intérêt partagé des professeurs et des élèves. »¹

En articulation avec ces objectifs. InSitu va de fait poursuivre la publication de ressources pédagogiques issues

des classes et d'articles de fond sur la didactique des arts plastiques. Il s'agit de construire une culture commune autour de notre enseignement fondamental qui contribue ainsi au « mieux apprendre pour mieux réussir ».

La valorisation des réussites des élèves en arts plastiques

La page **U-REV** est à votre disposition. Mixer architecture et numérique est l'idée initiale. Ouvert à tous, l'**Unité Radieuse d'Enseignement Virtuel** vous propose plusieurs pistes de réflexion sur les usages pédagogiques du numérique. Ce projet permet de valoriser les réussites des élèves à travers des productions réalisées en cours d'arts plastiques. L'exposition virtuelle de la galerie réunissant toutes les propositions d'élèves sera en page d'accueil tout au long de l'été. Vous êtes tous invités à y participer.

Pour en savoir plus : U-REV.

De la même manière, vous trouverez sur Insitu l'ensemble des informations utiles pour le concours général des lycées et des métiers qui a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis et de valoriser leurs travaux.

Dans le même ordre d'idée, les travaux des lycéens sont cette année présentés lors de l'événement **les jeunes** s'exposent du 30 avril au 12 mai, au musée du Vieux château à Laval.

Pour s'y rendre : les jeunes s'exposent.

Jean-Pierre Marquet Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional arts plastiques

Rectorat de Nantes - 4, rue de la Houssinière BP 72616 44326 NANTES Cedex 3

¹ Extrait du <u>dossier de presse</u> du ministère de l'Education nationale, mars 2015.